

Un nouveau round

Conformément au calendrier retenu par les deux parties, le gouvernement de la transition et les leaders des partis politiques ont entamé le vendredi dernier leur deuxième rencontre prévue pour se tenir chaque mois. Cette réunion qui s'est déroulée à l'hôtel Sabah a duré plus de quatre heures d'horloge. Au cours de ces retrouvailles, le gouvernement était représenté par les membres de la commission interministérielle chargée du processus démocratique chapeauté par le ministre secrétaire de la Présidence du Conseil militaire pour la Justice et la Démocratie (CMJD), monsieur Habib ould Hemett. Etaient également présents le ministre de l'Intérieur, des Postes et Télécommunications, monsieur Mohamed Ahmed ould Mohamed Lemine ainsi que ses homologues de la Justice maître Mahfoudh ould Bettah et de la lutte contre l'Analphabétisme monsieur Yahya ould Sid'El Moustaph ainsi que le secrétaire d'Etat chargé de l'Etat Civil monsieur Abdi ould Horma. Le commissaire chargé des Droits de l'Homme, de la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion monsieur Sid' Ahmed ould El Bou était lui aussi autour de la table.

Par ailleurs, monsieur Baba ould Boumeiss, directeur de l'Office nationale de la Statistique a assisté à cette entrevue. A la fin des débats, il présentera à l'assistance une communication relative au Ravel. Il indiquera dans ce sens que près d'un million de personnes se sont déjà inscrites sur les listes électorales.

Concernant la rencontre des leaders politiques et le gouvernement, le ministre secrétaire général de la présidence du CMJD, précisera au cours d'une conférence de presse tenue juste après la rencontre que ces retrouvailles s'inscrivent dans le cadre de la désormais traditionnelle concertation entre les autorités de la transition et les autres acteurs publics (responsables politiques, représentants de la société civile, et média). L'objectif de cette tradition qui, a dit monsieur Habib ould Hemett se renforcera, vise à disposer de toute l'information requise au temps opportun. Par la suite, il annoncera aux journalistes présents à cette conférence de presse que les débats ont porté sur les questions suivantes : le système électoral notamment le



mode de scrutin, le financement des partis politiques, l'accès des femmes aux mandats électifs, le bulletin unique, la campagne sur le référendum ainsi que les visites programmées du chef de l'Etat à l'intérieur du pays.

En ce qui concerne le premier point, le ministre secrétaire général de la présidence du CMJD a informé que le souci des autorités de la transition dans ce cadre est d'assurer une saine et transparente compétition où le maximum d'acteurs politiques prennent part. Pour ce faire a-t-il ajouté, nous avons opté pour des modes de scrutins en partie avec la proportionnelle et en partie pour le scrutin majoritaire.

S'agissant des élections législatives, il a révélé que désormais le nombre de député à l'assemblée nationale est de 94 élus. Rappelant que par le passé, la configuration de cette instance était de 81 députés. Les quatorze nouveaux postes électifs ont été ajoutés en tenant compte de l'évolution des populations au niveau des circonscriptions électorales du pays, sur la base du dernier recensement de 2000. Le ministre a expliqué qu'un tiers des députés sera élu sur le mode de la proportionnelle et les deux autres au scrutin majoritaire.

Pour ce qui concerne les municipales, la proportionnelle intégrale a été introduite sur toutes les communes du pays. Ce mode permet à chaque partie qui obtient 5% d'être représenté sous réserve d'atteindre le quotient électoral. Monsieur Habib ould Hemett

d'attribution de ce financement de manière à garantir une transparence totale.

Le ministre a en outre évoqué la question sensible de l'accès des femmes aux mandats électifs. Il a dans ce cadre rappelé que les autorités de la transition avaient tablé sur un taux de représentativité de 20% et que le débat est actuellement entre les mesures incitatives et les mesures impératives à mettre en oeuvre pour atteindre cet objectif.

Abordant la question du bulletin unique, le ministre secrétaire général a indiqué que le principe est déjà retenu et qu'il reste seulement à trouver les modalités pratiques pour l'introduction de ce bulletin.

S'agissant de l'élection référendaire, il a dit que c'est une campagne nationale qui requiert la participation de tous les mauritaniens ; il a précisé que le gouvernement qui a initié les amendements à la constitution, battra campagne pour que le oui massif et franc l'emporte. Evoquant dans la foulée, l'inquiétude de certains quant au taux de participation, il a révélé qu'au niveau de Nouakchott 210 000 personnes sont inscrites, soit près de 22% du taux potentiel d'électeurs au niveau national. Ce qui représente, la proportion de la population de Nouakchott par rapport à la population de la Mauritanie. Ce baromètre, indiquera le ministre de l'Intérieur en réponse à une question qui lui a été adressée par l'un des journalistes, montre que le transfert des populations à l'intérieur du pays, n'est pas aussi important qu'on l'avait dit et écrit.

En cours de sa rencontre avec les journalistes, le ministre secrétaire général de la présidence du CMJD a évoqué la série de visites que le chef de l'Etat entreprendra à l'intérieur du pays. Il a indiqué que la première étape qui concerne les wilaya des deux Hodh, de l'Assaba et du Tagant, commence le 28 du mois en cours. Il s'agit pour le chef de l'Etat de s'enquérir de la situation des populations, de les informer sur les objectifs du changement survenu le 3 août 2005 et de les mobiliser pour les valeurs républicaines. Au cours de ces visites, aucun fonctionnaire n'est assujéti à aller accueillir le chef de l'Etat, les moyens de l'Etat ne doivent pas être utilisés pour se rendre vers les villes visitées. Il n'y aura pas également d'accueil populaire ; il n'y aura aussi pas de cotisation à collecter auprès des ressortissants pour assurer les frais de la visite.

En réponse aux nombreuses questions soulevées par les journalistes, le ministre secrétaire général a parlé du Ravel, de la participation des femmes, de la campagne pour le référendum. Il a aussi dit que les besoins financiers pour assurer l'ensemble des élections a été estimé à 20 millions de dollars ajoutant que 9 millions sont déjà obtenus auprès de certains bailleurs de fonds et que l'espoir est bon de voir d'autres partenaires de la Mauritanie apporter leur contribution. De toutes les façons si les financements nécessaires ne sont pas obtenus auprès des partenaires de la Mauritanie, le gouvernement s'engage à les disponibiliser.

Syuthèse de Haiba